

# Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 11 avril 2024 à 18 heures 35

La réunion a débuté à 18h35 sous la présidence du Maire, M. Philippe GLOMOT.

### **Etaient présents:**

M. Philippe GLOMOT, Maire M. Frédéric JOUANNARD, Adjoint au Maire Mme Christine BESSEGE, Adjointe au

Maire
M. Patrick BABUT, Conseiller Municipal
Mme Virginie BLIN, Conseillère Municipale

Mme Jocelyne DUMAS, Conseillère Municipale

Mme Corinne NGUYEN, Conseillère Municipale

M. Philippe PETTENARO, Conseiller Municipal

M. Maurice TERRET, Conseiller Municipal

# Avaient donné pouvoir ou absents excusés :

Mme Christelle PIOT qui a donné pouvoir à Mme Christine BESSEGE Mme Julie PONTLEVY qui a donné pouvoir à M. Philippe PETTENARO Mme Christine RAY qui a donné pouvoir à Mme Corinne NGUYEN M. Pascal MORNAC

# **Etaient absents:**

Mme Martine GUILLOT M. Didier MICHARD

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Mme Christine BESSEGE est nommée secrétaire de séance.

#### Ordre du jour :

- 1. Fixation des taux des taxes directes locales
- 2. Vote des budgets primitifs 2024
- 3. Admission en non-valeur des créances irrécouvrables sur le budget Cadnum Exercice 2024
- 4. Approbation du protocole d'accord entre l'entreprise ZANELLI et la commune de VILLEBRET dans le cadre du litige concernant les fissures du carrelage de la Mairie
- 5. Convention de partenariat relative à la fin de la procédure de reprise de concessions funéraires en état d'abandon situées dans le cimetière de Villebret, procédure mise en œuvre en octobre 2020
- 6. Contribution aux travaux de fourniture et pose d'un coffret forain en paiement étalé
- 7. Approbation de la modification des limites de l'agglomération de Villebret sur les routes départementales (RD) n° 1089, n°152, n°155, n°452 et n°50
- 8. Mandat spécial au Maire : Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

L'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour s'ouvre.

Le Conseil, après avoir entendu les rapporteurs, délibère ainsi qu'il suit :

### Délibération n° DEL11042024\_01 - Fixation des taux des taxes directes locales

M. le Maire

#### A l'unanimité

Décide de maintenir les taux en 2024 et ces derniers seront les suivants :

taxe foncière (bâti) : 42.00 %

taxe foncière (non bâti) : 30.38 %

■ taxe d'habitation : 12.03 %

## Délibération n° DEL11042024\_02 - Vote des budgets primitifs 2024

M. le Maire

#### A l'unanimité

Approuve les budgets primitifs (B.P.) 2024 :

- **B.P. Commune** équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 1 608 371.55 € et en investissement pour 2 019 532.65 €.
- B.P. atelier-relais CADNUM équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 32 009.44 €, et voté en investissement pour 15 689.28 € en dépenses et 30 375.92 € en recettes.
- B.P. Local Commercial équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 32 054.02 € et en investissement pour 0.00 €.

Délibération n° DEL11042024\_03 - Admission en non-valeur des créances irrécouvrables sur le budget Cadnum - Exercice 2024

M. le Maire

#### A l'unanimité

Admet en non-valeur la créance du budget Cadnum d'un montant de 104.20 € et inscrit les crédits nécessaires au budget de l'exercice en cours.

Délibération n° DEL11042024\_04 - Approbation du protocole d'accord entre l'entreprise ZANELLI et la commune de VILLEBRET dans le cadre du litige concernant les fissures du carrelage de la Mairie

M. le Maire

#### A l'unanimité

Approuve le protocole d'accord entre l'entreprise ZANELLI et la commune de VILLEBRET dans le cadre de la prise en charge des travaux de reprise du carrelage de la Mairie et autorise M. le Maire à le signer.

Délibération n° DEL11042024\_05 - Convention de partenariat relative à la fin de la procédure de reprise de concessions funéraires en état d'abandon situées dans le cimetière de Villebret, procédure mise en œuvre en octobre 2020

M. le Maire

#### A l'unanimité

**ADOPTE** la convention de partenariat relative à la fin de la procédure de reprise de concessions funéraires en état d'abandon situées dans le cimetière de Villebret, procédure mise en œuvre en octobre 2020 ;

**ACCEPTE** le dédommagement forfaitaire fixé à 3 000.00€ (trois mille euros) dont le montant sera inscrit au budget de l'année 2025 ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention.

# Délibération n° DEL11042024\_06 - Contribution aux travaux de fourniture et pose d'un coffret forain en paiement étalé

M. le Maire

#### A l'unanimité

Approuve l'avant-projet des travaux désignés ci-dessus, présenté par Monsieur le Maire ; demande la réalisation de ces travaux au Syndicat Départemental d'Energie de l'Allier ; prend acte de la participation communale au financement des dépenses à hauteur de 2 130.00 euros étalées pendant 5 ans, soit des cotisations annuelles au syndicat de 473.00 €, imputées sur le compte 65548 « contributions aux organismes de regroupement ».

Délibération n° DEL11042024\_07 - Approbation de la modification des limites de l'agglomération de Villebret sur les routes départementales (RD) n° 1089, n°152, n°155, n°452 et n°50

M. le Maire

#### A l'unanimité

**APPROUVE** la modification des limites de l'agglomération de VILLEBRET sur les routes départementales n° 1089, 152, 155, 452 et 50 comme suit :

Désignation de la zone traversée	Voie	Repères kilométriques et géographiques
Bourg de VILLEBRET	RD 1089 (Ajustée)	Du PR 6+616 au PR 7+742
Bourg de VILLEBRET	RD 152 (Ajustée)	Du PR 0+000 au PR 0+399
Bourg de VILLEBRET	RD 155 (Modifiée)	Du PR 0+000 au PR 0+735
LA GOUTELLE – Commune de VILLEBRET	RD 50 (Modifiée)	Du PR 2+190 au PR 2+955
BEAUREGARD – Commune de VILLEBRET	RD 452 (Modifiée)	Du PR 4+273 au PR 6+236

# Délibération n° DEL11042024\_08 - Mandat spécial au Maire : Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

M. le Maire A l'unanimité

Décide de mandater le Maire pour participer au ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe à Paris le 17 avril 2024 et accepte de prendre en charge l'intégralité des frais occasionnés par ce déplacement sur la base des dépenses réelles effectuées (circulaire du 15/04/1992).

La séance est levée à 19h30.

VILLEBRET, le 13/06/2024,

Le Maire

La Secrétaire,

**Christine BESSEGE** 

Philippe GLOMOT